

## CONVOCATION

Le Conseil d'Administration a le plaisir de t'informer de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Mines Alès Alumni, qui se déroulera à huis clos, le

**VENDREDI 12 JUIN 2020**

Seuls les membres du Bureau et un huissier seront présents pour proclamer les résultats à 18h00 en salle Papes de la Maison Des Élèves, 572 Chemin du Viget - 30100 ALES.

Les modalités de tenue de l'assemblée générale extraordinaire sont aménagées en application de l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants, des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, compte tenu des mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire empêchant la réunion physique de l'assemblée, issues notamment du décret n°2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

**L'ordre du jour**, conformément au protocole, sera le suivant :

- Approbation des nouveaux statuts
- Approbation du nouveau règlement intérieur
- Mandat donné au Conseil d'Administration Transitoire afin d'effectuer toutes démarches nécessaires à l'agrément des nouveaux statuts et règlement intérieur par les autorités compétentes et pour procéder aux éventuelles modifications mineures qui seraient demandées par le ministère de l'intérieur ou le Conseil d'Etat, sans avoir à repasser devant l'assemblée générale extraordinaire
- Application anticipée des nouveaux statuts et règlement intérieur à fin d'organiser la prochaine Assemblée Générale Ordinaire
- Prolongation du mandat du conseil d'administration transitoire jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et extension de ses pouvoirs en vue de la convoquer

**Seuls les votes par correspondance ou par mail sont admis et devront être réceptionnés au plus tard le jeudi 4 juin à minuit :**

- par correspondance en adressant ton courrier chez Me COLOMBIER, Libre Réponse 48820 – 4, rue P. Brossolette – BP 30087 - 30109 ALES CEDEX.
- Par courriel envoyé à l'adresse, dédiée et gérée par l'huissier, suivante « [maaage12juin2020@gmail.com](mailto:maaage12juin2020@gmail.com) »

Il est rappelé, conformément au protocole, que seuls les membres ayant obtenu leur diplôme avant le 31 décembre 2019 et à jour de leur cotisation 2017, 2018 et 2019 peuvent prendre part au vote. Ceux qui le souhaitent peuvent, bien sûr, se mettre à jour de leurs cotisations.

Retrouve les informations et les documents utiles en ligne sur le site [www.mines-ales.org](http://www.mines-ales.org) > COMMUNAUTÉ > PRÉSENTATION > AGE.

Le Conseil d'Administration Transitoire a pris acte du projet et compte sur ta participation.

Bien amicalement,

Pour le Conseil d'Administration,

Le Président,  
Guy SABATIER